

Joseph G. Bourget

# L'Enfant du bon dieu



Vertiges

JEAN VIVS COLLETTE ÉDITEUR



**PAR UNE FROIDE SOIRÉE DE NOVEMBRE,** je me rendais à Montmagny, lorsqu'arrivé à B... une tempête affreuse m'obligea à y passer la nuit. Je frappai à la première maison qui s'offrit. Ce fut d'abord un effroyable caniche qui me répondit d'un ton peu rassurant; mais la voix puissante de son maître le rappela au devoir, et j'entendis le traditionnel : « Qui est là ? »

— C'est moi, répondis-je, un pauvre voyageur, qui, surpris par la tempête, voudrait, en payant, avoir un abri pour lui et son cheval.

— Très bien, répondit mon homme d'une voix rassurée; la porte s'ouvrit et j'entraï.

Un bon feu pétillait dans l'âtre, je m'en approchai pour faire sécher un peu mes habits que l'humidité avait traversés. Pendant ce temps mon hôte alla dételer mon cheval et le conduisit à l'écurie. De retour au bout de quelques minutes, il vint s'asseoir près de moi. Bientôt s'engagea la conversation, que j'animai davantage en mettant sur la table une bouteille de cognac que j'avais eu le soin d'emporter. On vida quelques verres et mon hôte devint de plus en plus parleur. Une dernière rasade en fit un conteur, et c'est alors qu'il me raconta cette histoire, que je livre au lecteur sans en rien changer. Elle m'a paru très intéressante, j'espère qu'on partagera mon avis.

— C'était en septembre, il pleuvait, il ventait, une nuit d'orage comme ce soir. J'étais alors gardien d'un chantier situé près de la rivière Saint-Charles. Je m'étais construit, sur le bout du quai, un petit abri qui me garantissait à demi contre la fureur de la tempête. J'étais là blotti dans ma cachette, lorsque j'entendis tout-à-coup des cris de désespoir. Je sortis à la hâte, et j'aperçus près de moi une jeune femme, vêtue de noir et portant dans ses bras un jeune enfant enveloppé d'un vieux manteau. Je me rejetai en arrière de façon à ne point être vu, et j'écoutai. Elle balançait l'enfant au-dessus des flots, en disant d'une voix entrecoupée par les sanglots :

« Georges, infâme Georges, tu t'es parjuré, tu m'as abandonnée après m'avoir perdue; que cette preuve de mon déshonneur disparaisse, et que ce dernier crime retombe sur ta tête... » Puis elle jeta l'enfant à la mer.

Je sautai de suite à l'eau et je pus en retirer l'enfant à temps, car il donnait encore signe de vie. La jeune femme était tombée évanouie sur le sol humide.

Je plaçai l'enfant en mon gîte et j'allai au secours de la jeune femme. Elle reprit bientôt ses sens, et jetant sur moi un regard désespéré : « Monsieur, s'écria-t-elle, je suis une misérable! soyez sans pitié, tuez-moi à la place de cet enfant que vous venez de sauver! »

— Non, répondis-je, si j'ai pu empêcher ce crime, ce n'est pas pour me rendre coupable d'un autre. Suivez-moi, je vous reconduirai chez vous. Quant à votre enfant, je m'en charge, je l'ai sauvé, il m'appartient.

— « Mais vous me dénoncerez, je serai jugée et condamnée, pourquoi ne pas m'épargner au moins ce dernier déshonneur. Je suis coupable, la justice de Dieu et la justice des hommes demandent vengeance. Ah! tuez-moi, ne m'épargnez pas! » et, ce disant, elle s'élança comme pour se jeter à l'eau. Je l'arrêtai et l'attirant vers moi, je lui dis :

— Ne craignez rien, madame, Dieu a été le seul témoin de cet événement, personne d'autre ne pénétrera votre secret, je jure de le garder toute ma vie.

— Que vous êtes bon, monsieur, dit la jeune femme rassurée, donnez-moi mon enfant que je l'embrasse une dernière fois avant de l'abandonner, peut-être pour toujours.

— Non, répondis-je, cet enfant restera chez moi, vous viendrez le voir quand vous voudrez.

Je plaçai l'enfant sur mon bras droit et donnant l'autre à la jeune femme, je la conduisis chez elle. En cheminant, elle me raconta que, trompée par un jeune homme, elle s'était donnée à lui, qu'il l'avait ensuite abandonnée pour aller demeurer à Montréal. Elle lui avait écrit lettres sur lettres, toutes restèrent infructueuses. Découragée de ce cruel abandon, elle s'était enfin décidée à avoir recours au crime pour mieux cacher sa honte.

Les larmes s'échappèrent de mes yeux à ce récit. J'arrivai bientôt chez elle et je la quittai.

Je revins chez moi, en emportant mon précieux fardeau. Je n'étais pas bien riche, monsieur, et bien que j'eusse déjà cinq enfants, je n'hésitai pas à adopter ce sixième que Dieu m'envoyait. Je racontai en entrant, cette aventure à ma femme qui, pour toute réponse, prit l'enfant et l'embrassa en disant :

— Que Dieu soit béni de nous envoyer un si bel ange, ce sera l'enfant du bon Dieu. C'était une jolie petite fille blonde qui avait à peine huit jours. Au lieu d'être à charge, elle ne fut qu'un joyeux passe-temps. Toute la famille l'adorait et chacun se disputait l'enfant du bon Dieu. Sa mère vint souvent la voir, et un soir elle glissa à son cou un joli collier d'or avec un médaillon renfermant le portrait d'un jeune homme : c'était celui de son père.

Louissette (nous l'appelions ainsi), grandit très vite, et donna, dès son jeune âge, des preuves d'une grande intelligence. Nous l'aimions tout autant que nos propres enfants, et c'est à regret qu'un jour il fallut nous en séparer. Elle venait d'atteindre sa dixième année et sa mère avait trouvé un prêtre charitable qui voulait bien se charger de son éducation. Elle entra donc aux Ursulines, et se fit bientôt remarquer par son assiduité et sa bonne conduite. Elle remporta, chaque année, les premiers prix de ses classes. Elle venait tous les ans passer ses vacances avec nous, et elle partageait avec mes autres enfants, les nombreux présents qu'elle recevait.

Elle sortit du couvent à dix-sept ans, et dès l'automne suivant, un jeune homme, très riche, appartenant à une des premières familles de Québec, en faisait son épouse. Elle a toujours été heureuse et son mari n'a encore qu'à se féliciter de son choix.

Mon hôte s'interrompit et comme il ne semblait pas vouloir continuer, je lui demandai ce qu'était devenue la mère.

— La mère, poursuivit-il, est morte depuis quelques années. Le chagrin avait miné peu à peu cette faible constitution, et elle mourut deux ans après que Louissette fût entrée au couvent. Avant d'expirer, elle me donna une petite cassette en disant : Si jamais vous revoyez Georges... vous lui remettrez ces papiers, qui lui prouveront que, contrairement à lui, je lui suis restée fidèle.

Il y a dix ans, nous étions à parler de notre Louissette, qui venait de se marier, lorsque j'entendis frapper à la porte. J'ouvris, et un homme vêtu de deuil, jeune encore, entra.

— Vous êtes monsieur M... me dit-il ?

— Oui, monsieur, répondis-je.

— C'est vous qui, un soir, avez sauvé Louissette T... et sa mère d'une mort certaine.

— Oui, monsieur. Et comment savez-vous cela ?

— Prenez et lisez.

Je pris la lettre qu'il m'offrit, elle venait de la jeune femme qui, avant de mourir, avait écrit une dernière lettre à Georges, lui racontant ce qui s'était passé, et lui demandant, en finissant, d'essayer à récompenser ce dévouement.

Lorsque j'eus fini de lire, il reprit la lettre en me disant :

— Ce Georges T... monsieur, c'est moi. J'ai été bien coupable à l'égard de Justine, mais j'ai dû obéir à des parents aveugles qui s'opposèrent constamment à mon union avec celle que je n'ai cessé un seul instant d'aimer. Je suis libre aujourd'hui, et je veux réparer mes torts en me rendant à ses dernières volontés. Voici pour vous... et il me donna une enveloppe cachetée de noir.

Je voulus l'arrêter, mais il avait déjà disparu et je n'ai pu le revoir depuis. Cette enveloppe contenait deux traites de £300 sterling, sur un banquier de la ville. J'achetai avec cet argent ces deux terres que je possède aujourd'hui, et le sort m'a favorisé au point que je pourrai, à ma mort, laisser cette somme à chacun de mes enfants, sans en excepter l'enfant du bon Dieu.

*L'Enfant du bon dieu,*

extrait de *Passetemps sur les chars,*

de Joseph G. Bourget,

a été publié par La Concorde,

à Trois-Rivières, en 1880

ISBN : 978-2-89668-300-0

© Vertiges éditeur, 2010

— 0301 —

Dépôt légal – BAnQ et BAC : deuxième trimestre 2021

Lecturiels

www.lecturiels.org